



VILLE DE BOULOGNE~BILLANCOURT

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES
PATRIMONIALES, JURIDIQUES ET NUMÉRIQUES
Service Vie des assemblées

Le 23 JUIN 2017

Cher (e) Collègue,

Je vous informe que la séance du Conseil municipal consacrée à la désignation des délégués, des délégués supplémentaires et des suppléants pour l'élection des sénateurs, aura lieu le :

VENDREDI 30 JUIN 2017 A 18 HEURES

Salle du conseil municipal - hôtel de ville

L'ordre du jour est le suivant:

- Appel nominal.
- Constitution du bureau.
- Désignation d'un secrétaire de séance.
- Communication des listes présentées.
- Présentation des remplaçants.
- Election des délégués supplémentaires.
- Election des délégués suppléants.
- Proclamation des résultats.
- Etablissement et signature du procès-verbal.

A cet effet, vous trouverez ci-joint l'arrêté préfectoral en date du 13 juin dernier, fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Cher (e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pierre-Christophe BAGUET